Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 28 (1902)

Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

28me Année. 20 Août 1902. N° 16.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef : M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne* (suite et fin), par M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, Lausanne. — *La protection des bâtiments contre les effets de la foudre*, par M. H. Dufour, professeur de physique expérimentale à l'Université de Lausanne. — *Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne. Construction en béton armé.* — **Divers** : Projet d'utilisation de la force motrice du Rhin pour Mulhouse. — Tunnel du Simplon. Extrait du XVme rapport trimestriel sur l'état des travaux au 30 juin 1902. Etat des travaux au mois de juillet 1902. — Congrès de la « Houille blanche ». — XXVIIme Assemblée générale de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, à Lausanne. — Erratum.

L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne.

(Suite et fin)[1].

Les passerelles (longueur totale 245 mètres).

1° *Les passerelles normales* dont les travées simples ou multiples n'excèdent pas 10 m. de portée sont constituées par deux fers double T profil normal n° 26 appuyés sur piles ou culées maçonnées.

Les tuyaux qui reposent sur ces sommiers par l'intermédiaire de tasseaux en bois de chêne imprégné sont mis à l'abri des variations de température par une couche de paille tressée enroulée à double tour.

Cette paille est protégée par une enveloppe demi-circulaire en tôle dont la partie inférieure est fixée à une longrine en bois de chêne, qui se trouve logée entre les ailes extérieures de chacune des deux poutres ; entre les tasseaux, le dessus de ces poutres est recouvert par un platelage de 3 cm. d'épaisseur. Elles sont, en outre, entretoisées par des tirants boulonnés et portent de deux en deux mètres, à leurs ailes inférieures, une cornière transversale qui est destinée à recevoir un plancher volant dans les cas d'inspections ou de réparations.

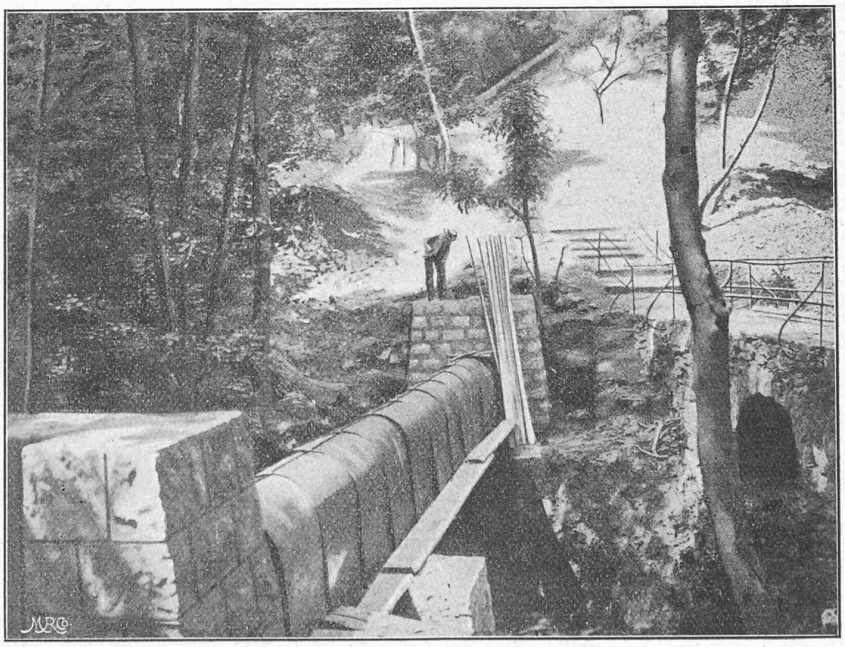

Passerelle sur La Vuachère (Lausanne) avec les tôles de protection.

Le prix de revient par mètre courant de passerelle non compris les maçonneries s'est élevé à :

a) avec la conduite (fourniture des fontes et pose y compris) . . . . . Fr. 134

b) sans la conduite . . . . . » 90

2° *Les passerelles de grande portée* sur la Baie de Clarens, la Veveyse et la Paudèze sont à poutres droites et ont été construites, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, en béton de ciment armé système de Vallière.

La conduite repose sur la semelle des poutres par l'intermédiaire de tasseaux en béton et se trouve emprisonnée dans un canal de section carrée de 1m,10 de côté, dont les deux parois verticales forment corps avec la poutre, tandis que la couverture est composée de dalles mobiles permettant de visiter l'intérieur.

Cette disposition a pour but de mettre la conduite à l'abri des changements de température et de faciliter la circulation aux surveillants.

La passerelle sur la Baie de Clarens est à quatre travées continues, d'une ouverture totale de 40m,80, avec des portées de 9, 9,25, 16 et 7,05 mètres.

Le coût de la construction complète, non compris la conduite, s'est élevé à 8049 francs, dont pour la passerelle proprement dite avec les trois piles (hauteur moyenne 2m,70) . . . . . Fr. 5,280

et pour les deux culées ainsi que pour la fondation des trois piles (profondeur moyenne 4m,20) . . . . . » 2,769

La passerelle sur la Veveyse est à trois travées continues, d'une ouverture totale de 32m,10 avec des portées de 7,50, 21,50 et 4,30 mètres.

[1] Voir N° du 5 août 1902, page 194.